



FORMATIONS

2024



NOS FORMATIONS

SANTÉ, SÉCURITÉ au TRAVAIL **TECHNICIENS de PNEUS**
SUPERVISEURS **MÉCANIENS** **CHAUFFEURS**

1. **SUPERVISEUR D'ATELIER**
2. **ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX**
Niveau III
3. **COMPOSANTE MÉCANIQUE DE LA ROUE**
Roulement de roue
4. **SYSTÈME DE FREINS À AIR DE VÉHICULES LOURDS**
5. **SYSTÈME DE FREINS ANTI-BLOPAGE**
ABS / ATC
6. **MÉCANIQUE DU SYSTÈME DES FREINS À AIR DES VÉHICULES LOURDS**
7. **MÉCANIQUE ENTRETIEN PRÉVENTIF**
Formation complète
8. **MÉCANICIEN ENTRETIEN PRÉVENTIF**
Atelier de mise à niveau – norme 2016
9. **AIR CLIMATISÉ**
Niveau I
10. **SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE MOTEUR DIESEL**
11. **ÉLECTRICITÉ DE BASE**
12. **SYSTÈME DE CHARGE ET DÉMARRAGE**
13. **ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX**
Superviseur
14. **ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX**
Niveau avancé
15. **PNEUS COMMERCIAUX**
OTR - ETS-200 TIA



NOS FORMATIONS

SANTÉ, SÉCURITÉ au TRAVAIL
SUPERVISEURS **MÉCANICIENS** **TECHNICIENS de PNEUS** **CHAUFFEURS**

16. **MANUTENTION & GRÉAGE**
17. **TRAVAIL EN HAUTEUR**
Niveau I
18. **CARISTE**
19. **SIMDUT '88 SIMDUT 2015**
20. **CADENASSAGE & ENERGIE ZÉRO**
21. **LEVAGE & SOUTÈNEMENT DES VÉHICULES LOURDS**

22. **ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX**
Niveau II - Retorque
23. **LA RONDE DE SÉCURITÉ**
24. **TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES**





FORMATION

SUPERVISEUR D'ATELIER

La supervision d'un atelier comporte plusieurs responsabilités.

Cette formation vise à aider et supporter pour toutes les aspects d'une bonne supervision selon les bonnes pratiques dans l'industrie.

DURÉE

La formation théorique est d'une durée de 4h et le coaching en atelier est d'une durée de 4h.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les notions de superviseur et de gestion d'atelier.
- Assister les dirigeants au niveau des équipements.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux superviseurs et dirigeants d'entreprises de transport ou d'atelier de mécanique et pneus.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Objectifs de la formation
- Module 2 – Survol des politiques
- Module 3 – Responsabilités du superviseur
- Module 4 – Identification des situations de crises potentielles
- Module 5 – Reconnaître les problèmes
- Module 6 – Opérer une supervision continue
- Module 7 - Gestion de l'atelier
- Module 8 - Gestion des dossiers équipements
- Module 9 - Gestion des dossiers des entretiens préventifs
- Module 10 - Auditions des entretiens préventifs

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (Présentation Power Point)
- Période de discussion entre le formateur et les participants.
- Période de coaching en atelier



FORMATION

ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX

Niveau III

L'Ontario Trucking Association (OTA) gère la formation et la certification requises en vertu de la réglementation de l'Ontario. Le règlement exige que toute personne qui démonte, enlève ou remplace les roues de camions lourds et de remorques de camion dont le poids nominal brut indiqué par le fabricant est d'au moins 9 000 kg, ainsi que les roues de tout autocar, doit être certifiée.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 5h en classe et 1h en atelier

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances concernant l'entretien des pneus et roues des véhicules commerciaux en vertu de la réglementation de l'Ontario.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés responsables de l'entretien des pneus et roues des véhicules commerciaux en vertu de la réglementation de l'Ontario.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Risques et dangers
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Gonflage de pneus
- Module 4 – Système de roues / jantes
- Module 5 – Vérification des fixations de roues
- Module 6 – Levage des véhicules
- Module 7 – Entretien des roues à centrage sur moyeux
- Module 12 - Méthodes de serrage des fixations

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Atelier de mise en pratique en atelier
- À la suite de la formation, les participants recevront les informations nécessaires afin de faire le test final en ligne sur le site internet du *Commercial Whell Service Training Program*.



FORMATION

COMPOSANTE MÉCANIQUE DE LA ROUE

(Roulement de roue)

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2,r32

Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers – Code de la sécurité routière du Québec.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 4h

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Informer, stimuler et former les mécaniciens sur les méthodes de diagnostic, d'installation, d'ajustement et de réparation.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés responsables de l'entretien des véhicules lourds présentant un poids nominal brut de 4 500 kg

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

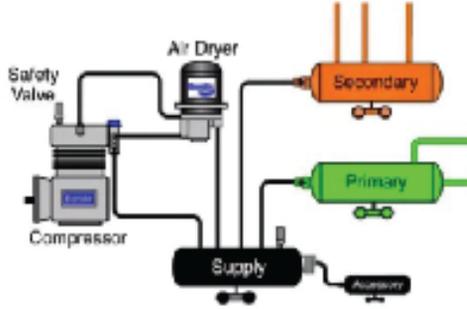
La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Théorie et fonctionnement
- Module 3 – Types de roulement de roues et moyeux
- Module 4 – Causes de défaillances
- Module 5 – Entretien des moyeux unitaires
- Module 6 – Entretien des moyeux préajusté (*préset*)
- Module 7 – Entretien moyeux standards

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

À la suite de la formation, les participants recevront une attestation de formation.



FORMATION

SYSTÈME DE FREINS À AIR DE VÉHICULES LOURDS

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2, r32

Connaître les différents systèmes d'air composant le système de freinage d'un camion est un atout.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Aider les mécaniciens à comprendre et à diagnostiquer les problèmes reliés au système de freins à air des véhicules lourds.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens responsables de l'entretien et de la réparation des véhicules lourds désirant approfondir leurs connaissances des systèmes de freins à air.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Sécurité en atelier
- Module 3 – Le système d'alimentation
- Module 4 – Le système primaire
- Module 5 – Le système secondaire
- Module 6 – L'alimentation des remorques
- Module 7 – Système d'air des remorques

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Atelier de mise en pratique en atelier
- À la suite de la formation, les participants recevront une attestation de formation.

FORMATION

SYSTÈME DE FREINS ANTI-BLOPAGE (ABS / ATC)



PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2,r32

Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers – Code de la sécurité routière du Québec.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 4h

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens responsables de l'entretien des véhicules lourds muni d'un système de freins anti-blocage.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Théorie et fonctionnement du système ABS / ATC
- Module 3 – Compréhension des différentes configurations
- Module 4 – Méthodes de diagnostic
- Module 5 – Diagnostic et simulation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

À la suite de la formation, les participants recevront une attestation de formation.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Informer, stimuler et former les mécaniciens sur les méthodes de diagnostic, d'installation, d'ajustement et de réparation.



FORMATION

MÉCANIQUE DU SYSTÈME DES FREINS À AIR DES VÉHICULES LOURDS

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2,r32

Au niveau des freins pneumatiques, c'est la fondation mécanique des freins qui fait tout le travail.

De bonnes pratiques basées sur les recommandations des fabricants, constitue la meilleure façon d'entretenir les systèmes de freinages pneumatiques.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Informer, stimuler et former les mécaniciens sur les méthodes de diagnostic, d'installation, d'ajustement et de réparation.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens responsables de l'entretien et de réparation des véhicules lourds désirant approfondir leurs connaissances de la fondation mécanique des freins à tambour et à disque.

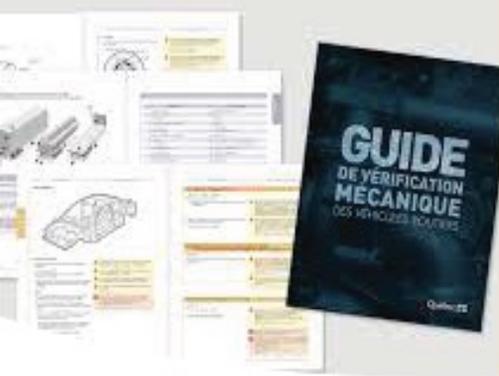
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Buts et objectifs de la formation
- Module 2 – Santé et sécurité
- Module 3 – Les différents systèmes des freins à air
- Module 4 – Freins à tambour – les composantes
- Module 5 – Frein à disque – les composantes
- Module 6 – Fonctionnement des systèmes de freinage
- Module 7 – Entretien des freins à arbre à came en « S »
- Module 8 – Entretien des freins à disque
- Module 9 – Les bonnes pratiques de l'industrie

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Atelier de mise en pratique en atelier.
- À la suite de la formation, les participants recevront une attestation de formation.



FORMATION

MÉCANICIEN ENTRETIEN PRÉVENTIF

Formation complète

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2,r32

Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers – Code de la sécurité routière du Québec.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 6h en classe et 2h en atelier.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les notions d'entretien préventif en vertu des normes de la SAAQ.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens de véhicules lourds effectuant des entretiens préventifs.

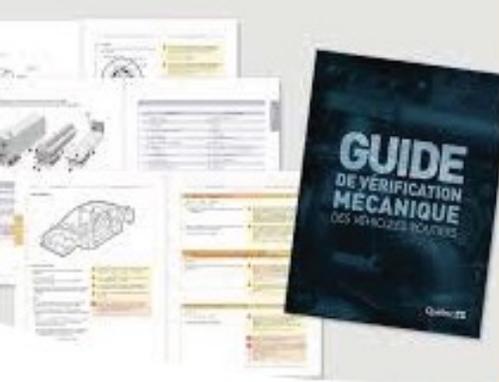
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Qu'est-ce qu'une bonne inspection?
- Module 3 – Inspection d'un camion étape par étape
- Module 4 – Inspection lors de la prise en charge du véhicule
- Module 5 – Inspection dans la cabine
- Module 6 – Inspection cadre et dessous de caisse
- Module 7 – Freins
- Module 8 – Direction
- Module 9 – Suspension
- Module 10 – Pneus et roues
- Module 11 – Carrosserie
- Module 12 - Règles de sécurité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point)
- Période de discussion entre le formateur et les participants.
- Formation pratique en atelier



FORMATION

MÉCANICIEN ENTRETIEN PRÉVENTIF

Atelier de mise à niveau - norme 2016

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2,r32

Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers – Code de la sécurité routière du Québec.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre à jour les connaissances sur l'entretien préventif des véhicules lourds, suite à la mise en place des nouvelles normes des véhicules lourds.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens effectuant des entretiens préventifs sur les véhicules lourds.

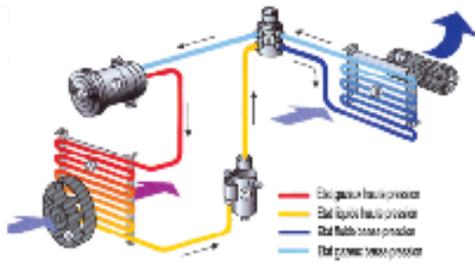
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Direction
- Module 2 – Cadre, dessous de caisse, espace de chargement et dispositif d'attelage
- Module 3 – Suspension
- Module 4 – Freins
- Module 5 – Système d'alimentation à carburant et système de commande du moteur
- Module 6 – Pneus et roues
- Module 7 – Règles de sécurité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point)
- Atelier de mise en pratique



FORMATION

AIR CLIMATISÉ Niveau I

Les systèmes de climatisation sont de plus en plus complexe et nécessite l'utilisation de gaz r réfrigérant, comme les R134 et bientôt le R1234yf.

La base de la climatisation trop souvent incomprise, amène des difficultés à réparer ces systèmes.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8h

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances afin d' être en mesure de procéder aux tests de performance des systèmes d'air climatisé des véhicules lourds.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens de véhicules lourds ayant une connaissance limitée dans l'entretien et la réparation d'air climatisé.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Le but de l'air climatisé
- Module 2 – Principe et mode de transfert de la chaleur
- Module 3 – Changement d'état
- Module 4 – Comprendre le système avec valve en H
- Module 5 – Receiver DRY
- Module 6 – Comprendre le système tube orifice
- Module 7 – Accumulateur
- Module 8 – Mesure de sécurité
- Module 9 – Les mélanges et hydrocarbure
- Module 10 – Les lubrifiants
- Module 11 – Les compresseurs
- Module 12 - Embrayage électromagnétique
- Module 13 - Condenseur, évaporateur
- Module 14 - Filtre de cabine
- Module 15 - Les commutateurs de pression et de température
- Module 16 - Outils et équipements
- Module 17 - Les détecteurs
- Module 18 – Les procédures de travail
- Module 19 - Test de performance
- Module 20 - Test sensoriel
- Module 21 - Lecture de plan électrique

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Étape 1: Présentation magistrale (présentation Power Point) 4h
- Étape 2: Procédures de travail en atelier 4h
- Étape 3: Obtention de la certification



FORMATION

SYSTÈME ANTIPOLLUTION DE MOTEUR DIESEL

Depuis quelques années, la réglementation concernant les émissions polluantes a connu un encadrement des plus stricts.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les fabricants de moteurs ont l'obligation de satisfaire aux normes EPA 2010. Dans l'objectif de satisfaire ces normes, des composantes ont été ajoutées aux moteurs. Cet ajout apporte de nouveaux défis au niveau de l'entretien des véhicules lourds.

Cette formation est assurément un atout complémentaire pour les techniciens afin de les aider à mieux déceler les problèmes reliés au système antipollution de moteur diesel.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les notions de base ainsi que la compréhension des systèmes antipollution des moteurs diesels.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux techniciens « moteur » de camions lourds.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Règlement EPA
(*Environmental Protection Agency*)
- Module 2 – Carburant et huiles pour moteur diesel
- Module 3 – Système de recirculation des gaz
- Module 4 – Filtre à particules (DPF)
- Module 5 – Système de réduction catalytique
- Module 6 – Fonctions des capteurs et actionneurs du microprocesseur

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Des exercices pratiques seront également à faire en atelier suivis d'un examen de compréhension écrit en classe.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 2 jours.
Théorique: 10 ½ hrs
Pratique: 5,5 hrs



FORMATION

ELECTRICITÉ DE BASE

Cette formation vise à aider et supporter les mécaniciens d'entretien responsables de diagnostiquer et de réparer les systèmes électriques des véhicules.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens de véhicules lourds responsables de l'entretien et de la réparation des systèmes électriques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Santé et sécurité
- Module 2 – Notions de base en électricité
- Module 3 – Les types de circuit électrique
- Module 4 – Diodes relais
- Module 5 – Les capteurs
- Module 6 – Les réseaux de communications
- Module 7 – Les connecteurs
- Module 8 – Les plans électriques

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Des exercices pratiques seront également à faire en atelier suivis d'un examen de compréhension écrit en classe.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires afin d'être en mesure de procéder au diagnostic et à la réparation des véhicules lourds.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8 heures incluant une période en atelier.



FORMATION

SYSTÈME DE CHARGE ET DÉMARRAGE

Les systèmes de charge et démarrage comporte différents systèmes qui nécessite une compréhension de base.

Cette formation saura assurément aider les mécaniciens à mieux déceler les problématiques du système de charge et de démarrage.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux mécaniciens de véhicules lourds responsables de l'entretien et de la réparation du système de charge et de démarrage.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Santé et sécurité
- Module 2 – Types de batterie
- Module 3 – Batterie (*décharge rapide, acceptation de la charge*)
- Module 4 – Types de raccordement et survoltage
- Module 5 – Composante d'un alternateur
- Module 6 – Fonctionnement d'un alternateur
- Module 7 – Composante du démarreur
- Module 8 – Consommation du démarreur
- Module 9 – Filage complet du système de charge et démarrage par chute de voltage

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Des exercices pratiques seront également à faire en atelier suivis d'un examen de compréhension écrit en classe.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires afin d'être en mesure de procéder au diagnostic et à la réparation du système de charge et de démarrage des véhicules lourds.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8 heures incluant une période en atelier.



FORMATION

ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX

Superviseur

La supervision d'un atelier de réparation comporte plusieurs rôles et responsabilités.

Cette formation a comme objectif de vous outiller afin de maîtriser tous les aspects d'une bonne supervision et du maintien d'un environnement propice au travail.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8h

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances concernant la supervision des techniciens d'entretien des pneus et roues des véhicules commerciaux en vertu de la réglementation de l'Ontario.
- Obtention du certificat émis par les Collèges et Universités de l'Ontario reconnu par l'industrie du transport du Québec

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux superviseurs et gestionnaires d'atelier de réparation de camions lourds.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Risques et dangers
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Gonflage de pneus
- Module 4 – Système de roues / jantes
- Module 5 – Vérification des fixations de roues
- Module 6 – Levage des véhicules
- Module 7 – Entretien des roues à centrage sur moyeux
- Module 8 – Entretien des roues à centrage sur goujons
- Module 9 – Entretien des roues à rayons
- Module 10 – Terminologie des pneus
- Module 11 – Lignes directrices relatives à l'assistance routière
- Module 12 - Méthodes de serrage des fixations
- Module 13 - Démontage et montage de pneus SANS chambre à air
- Module 14 - Démontage et montage de pneus AVEC chambre à air
- Module 15 - Méthodes de réparation des pneus
- Module 16 - Équilibrage, parallélisme et comportement des pneus
- Module 17 - Données et utilisation des pneus

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

À la suite de la formation, les participants recevront les informations nécessaires afin de faire le test final en ligne sur le site internet du *Commercial Wheel Service Training Program*.



FORMATION

ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX

Niveau avancé

L'Ontario Trucking Association (OTA) gère la formation et la certification requises en vertu de la réglementation de l'Ontario. Le règlement exige que toute personne qui démonte, enlève ou remplace les roues de camions lourds et de remorques de camion dont le poids nominal brut indiqué par le fabricant est d'au moins 9 000 kg, ainsi que les roues de tout autocar, doit être certifiée.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8h

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances concernant l'entretien des pneus et roues des véhicules commerciaux en vertu de la réglementation de l'Ontario.
- Obtention du certificat émis par les Collèges et Universités de l'Ontario reconnu par l'industrie du transport du Québec

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux techniciens des pneus et roues de véhicules commerciaux

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Risques et dangers
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Gonflage de pneus
- Module 4 – Système de roues / jantes
- Module 5 – Vérification des fixations de roues
- Module 6 – Levage des véhicules
- Module 7 – Entretien des roues à centrage sur moyeux
- Module 8 – Entretien des roues à centrage sur goujons
- Module 9 – Entretien des roues à rayons
- Module 10 – Terminologie des pneus
- Module 11 – Lignes directrices relatives à l'assistance routière
- Module 12 - Méthodes de serrage des fixations
- Module 13 - Démontage et montage de pneus SANS chambre à air
- Module 14 - Démontage et montage de pneus AVEC chambre à air
- Module 15 - Méthodes de réparation des pneus
- Module 16 - Équilibrage, parallélisme et comportement des pneus
- Module 17 - Données et utilisation des pneus

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

À la suite de la formation, les participants recevront les informations nécessaires afin de faire le test final en ligne sur le site internet du *Commercial Whell Service Training Program*.



FORMATION

PNEUS COMMERCIAUX (OTR) ETS-200 TIA

La Tire Industry Association (TIA) gère la formation et la certification pour les techniciens de pneus hors route.



**Formation et matériel
offert en français.**

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 8h

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances concernant l'entretien sécuritaire des pneus et des roues hors route.
- Obtention du certificat émis par la Tire Industry Association (TIA)

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux techniciens manipulant des pneus hors route.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Introduction
- Module 2 – Pneus, jantes et valves
- Module 3 – Opération de véhicules de service
- Module 4 – Préparation et équipement de levage
- Module 5 – Décolleurs de talon et autres outils
- Module 6 – Entretien des roues mono-pièces
- Module 7 – Entretien des roues de trois pièces
- Module 8 – Entretien des roues de cinq pièces
- Module 9 – Jantes à gouttière double
- Module 10 – Entretien roue mono-pièce libre
- Module 11 – Entretien des roues de trois pièces libres
- Module 12 - Entretien des roues de cinq pièces libres
- Module 13 - Système de fixation des roues et jantes
- Module 14 - Démontage et montage de l'assemblage d'une roue
- Module 15 - Démontez et remonter l'assemblage d'une jante

**Au besoin, des modules supplémentaires peuvent être ajoutés à la formation*

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation vidéo) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules. À la suite de la formation, les candidats participeront à un examen théorique.



FORMATION

MANUTENTION & GRÉAGE (Pont roulant)

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail spécifie à l'article 166: « *Les préposés à la manutention de charges ou de personnes doivent être instruits de la manière d'accomplir leur travail de façon sécuritaire. Lorsque le déplacement manuel de charges ou de personnes compromet la sécurité du travailleur, des appareils mécaniques doivent être mis à la disposition de celui-ci* »

DURÉE

Cette formation en entreprise incluant la période d'examen est d'une durée de 4h

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sensibiliser et informer les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires pour lever, déplacer et déposer des charges.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés qui utilisent des ponts roulants en milieu de travail.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Introduction
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Les différents types d'appareils de levage
- Module 4 – Les composantes d'un pont roulant
- Module 5 – Les composantes d'une composantes
- Module 6 – Les consignes générales de sécurité
- Module 7 - Les élingues
- Module 8 - Le poids et le centre de gravité
- Module 9 - Les signaux

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combiné à une période de questions.



FORMATION

TRAVAIL EN HAUTEUR

Niveau I

PLC Consultant offre cette formation en vertu du Règlement sur la santé et la sécurité au travail (LSTT, art51 de 1 à 9)

L'employeur DOIT informer et former adéquatement les travailleurs sur les risques reliées à son travail.

DURÉE

Cette formation en entreprise incluant la période d'examen est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sensibiliser et informer les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires et les risques inhérents au travail en hauteur.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés travaillant à des hauteurs supérieures de 10 pieds (3 mètres) du sol.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Statistiques
- Module 2 – Législation
- Module 3 – Obligations de l'employeur
- Module 4 – Obligations du travailleur
- Module 5 – Les types de chutes
- Module 6 – Les moyens de prévention
- Module 7 - Le harnais de sécurité
- Module 8 - Quoi faire lors d'une chute

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Étape 1: Présentation magistrale (présentation Power Point)
- Étape 2: Évaluation pratique en atelier (*sur demande*)
- Étape 3: Obtention de la certification



FORMATION

CARISTE

PLC Consultant offre cette formation en vertu du règlement sur la santé et sécurité au travail, (article 256.3 Formation du cariste)

DURÉE

Cette formation en entreprise incluant la période d'examen est d'une durée de 4h

LES OBJECTIF DE LA FORMATION

- Être en mesure d'inspecter et d'opérer sécuritairement un chariot élévateur.
- Connaître les méthodes de travail sécuritaires et les risques inhérents à l'utilisation d'un chariot élévateur.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux caristes réguliers et occasionnels ainsi que leurs superviseurs.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Sécurité en milieu de travail
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Description du type de chariot élévateur
- Module 4 – Le chariot élévateur et sa charge
- Module 5 – L'utilisation sécuritaire du chariot élévateur
- Module 6 – Les systèmes d'alimentation des chariots
- Module 7 - Inspection du chariot élévateur

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Étape 1: Présentation magistrale (présentation Power Point)
- Étape 2: Évaluation théorique
- Étape 3: Évaluation pratique
- Étape 4: Obtention de la certification



FORMATION

SIMDUT '88 SIMDUT 2015

C'est bien plus que des pictogrammes qui changent !

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la loi SGH 2015 no43. Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail.

L'utilisation de produits dangereux au travail représente des dangers pour la santé et la sécurité des employés.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances en matière en matière d'utilisation des produits dangereux ainsi que la protection de la santé et sécurité des travailleurs.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés qui utilisent des produits dangereux au travail.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Introduction
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Les dangers
- Module 4 – Classification SIMDUT '88 et SIMDUT 2015
- Module 5 – Manipulation et entreposage
- Module 6 – Les étiquettes
- Module 7 - La fiche signalisations (FS) / La fiche de données de sécurité (FDS)
- Module 8 - Implantation et maintien du SIMDUT

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 4h



FORMATION

CADENASSAGE & ÉNERGIE ZÉRO

Le cadenassage est dorénavant encadré par les articles 188.1 et 189.1 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés travaillant sur des équipements lourds munis de plusieurs systèmes d'énergie.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Les principales formes d'énergie
- Module 3 – Implantation d'un programme de cadenassage
- Module 4 – Le rôle des intervenants et les fiches de cadenassage
- Module 5 – Équipements de cadenassage
- Module 6 – Les situations particulières

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances nécessaires au fonctionnement sécuritaire du cadenassage des équipements lourds munis de plusieurs systèmes d'énergie.

DURÉE

Cette formation en entreprise, est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier.



FORMATION

LEVAGE & SOUTÈNEMENT DES VÉHICULES LOURDS

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail spécifie à l'article 185 et 186:

« Les employées ou des personnes qui utiliser de l'équipement et d'outillage pour soulever des véhicules doivent être Former afin d'accomplir leur travail de façon sécuritaire. Lorsque le soulèvement de véhicules lourds compromet la sécurité du travailleur, des appareils mécaniques doivent être mis à la disposition de celui-ci. »

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances en matière de levage et soutènement des véhicules lourds ainsi que la protection de la santé et sécurité des travailleurs.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés qui utilisent des outils ou des équipements pour soulever des véhicules lourds.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Règle de Santé et Sécurité
- Module 3 – Les différents systèmes de levages
- Module 4 – Les différents systèmes de soutènements
- Module 5 – Levage des véhicules avec vérin
- Module 6 – Levage des véhicules avec plateforme élévatrice
- Module 7 - Levage des véhicules par les roues

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 4h



FORMATION

ENTRETIEN DES PNEUS ET ROUES DE VÉHICULES COMMERCIAUX

Niveau II
(Retorque)

L'Ontario Trucking Association (OTA) gère la formation et la certification requises en vertu de la réglementation de l'Ontario. Le règlement exige que toute personne qui démonte, enlève ou remplace les roues de camions lourds et de remorques de camion dont le poids nominal brut indiqué par le fabricant est d'au moins 9 000 kg, ainsi que les roues de tout autocar, doit être certifiée.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 2,5h en classe et ½ en atelier

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances concernant l'entretien des pneus et roues des véhicules commerciaux en vertu de la réglementation de l'Ontario.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux employés responsables de regonfler les pneus et de resserrer les roues de véhicules commerciaux.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Risques et dangers
- Module 2 – Lois et règlements
- Module 3 – Gonflage de pneus
- Module 4 – Système de roues / jantes
- Module 5 – Vérification des fixations de roues

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Atelier de mise en pratique en atelier
- À la suite de la formation, les participants recevront les informations nécessaires afin de faire le test final en ligne sur le site internet du *Commercial Wheel Service Training Program*.



FORMATION

LA RONDE DE SÉCURITÉ (RDS)

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la réglementation C-24.2, r.32 Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers – Code de la sécurité routière du Québec.

Avant de prendre le volant, le conducteur doit s'assurer qu'une ronde de sécurité a été effectuée sur son véhicule dans les dernières 24 heures.

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 3h en classe et 1h en atelier.

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux conducteurs et employés utilisant les véhicules lourds représentant un poids nominal brut de 4 500 kg.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Buts de la formation
- Module 3 – Objectifs d'une bonne inspection
- Module 4 – La règle du 48 hrs
- Module 5 – Ronde de sécurité – volet administratif
- Module 6 – Guide de la ronde de sécurité

• MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.
- Atelier de mise en pratique en atelier.
- À la suite de la formation, les candidats recevront une attestation de formation.



FORMATION

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES (TMD)

PLC Consultant offre cette formation en vertu de la Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses (1992, ch.34).

DURÉE

Cette formation en entreprise est d'une durée de 4h

L' OBJECTIF DE LA FORMATION

- Informer, stimuler et former les conducteurs de véhicules lourds sur les règles de sécurité relativement au transport de marchandises dangereuses.

LA CLIENTÈLE CIBLE

Cette formation s'adresse aux conducteurs et employés manipulant les matières dangereuses.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La formation est composée des modules suivants:

- Module 1 – Lois et règlements
- Module 2 – Documents de références
- Module 3 – Le guide
- Module 4 – Tâches et responsabilités du conducteur
- Module 5 – Classifications
- Module 6 – Étiquetages
- Module 7 - Groupe d'emballage
- Module 8 - Exigences particulières

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation magistrale (présentation Power Point) combinée à des questions permettant aux participants de valider leurs connaissances après chacun des modules.

À la suite de la formation, les candidats recevront une attestation de formation.